

Pexiora

M o n v i l l a g e

► N°33 - Année 2021



www.pexiora.fr

Bulletin Municipal

Sommaire

◆ Le mot du Maire.....	3	Les Joyeux Pexioranais	19
Règles de civisme	3	Les Joyeux Cantaires	19
◆ Mairie	4	Les Amis du Moulin de Pexiora	20
Le Conseil Municipal	4	La Passion au Bout des Doigts	20
Les commissions communales	4	Tchatche et Petits Points	20
Les délégations	4	Ateliers Détente et Loisirs	21
Le personnel communal	5	Escapades Hongroises	21
Accueil secrétariat	5	Maison des Jeunes et de la Culture	22
Les séances du Conseil Municipal	5	Comité des Fêtes	23
État civil	6	Anciens Combattants	24
Pexiora village numérique	6	Matai No Te Maou Fenua	24
Urbanisme : ce qui change au 1er janvier 2022	7	Association des parents d'élèves	25
Recensement de la population	8	Association pour les activités parascolaires	25
◆ Finances	9	◆ Éducation	26
◆ Conseil Municipal des Enfants	10	L'école	26
CME VII	10	La vie de l'école.....	27
CME VIII	10	◆ Évènements marquants	28
◆ Histoire	11	Opération brioches	28
De Podium Superianum à Pexiora	11	Tour de l'Aude Handisport	28
◆ Réalisations	12	Journées du patrimoine	29
Entretien du patrimoine communal	12	Décorations et colis de Noël	29
Restauration du Coq	12	Téléthon	30
Rénovation énergétique et modernisation des équipements du foyer socio-culturel et sportif	13	◆ A votre service	32
Signalisation verticale et horizontale	14	◆ Gestion des déchets	33
Jardinières Salle polyvalente	14	Incivilités	33
Église	15	Guide du tri	33
Régulation de la population de pigeons	15	◆ Renseignements utiles	34
Le Jardin des Lavandières	16	Services à la population	34
Équipement informatique de l'école	16	Élections 2022	34
Voirie	17	Services de dépannage	34
◆ Vie associative	18	◆ Infos pratiques	35
Association Sportive Pexioranaise	18	Citoyenneté	35
Tennis de table	18	Solidarité	35
Association Communale de Chasse Agréée	19	Sécurité	35
		Animaux errants	35
		ZRR	35

Directeur de publication : Serge CAZENAVE, Maire

Responsable de la rédaction : Commission «Communication»,

Crédits photos : Mairie de Pexiora, Daniel DUTRECH. Photos de couverture : Guy PANONT

Création / réalisation maquette : Patrick ABAT

Tirage : 1000 exemplaires

Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation

La crise sanitaire a été et est encore au cœur de presque toutes les préoccupations avec son lot d'interrogations successives quant aux masques, aux vaccins, au pass sanitaire...

À cette crise sanitaire s'ajoute une crise économique et sociétale.

Nous devons savoir faire face aux événements. Nous devons faire preuve de résilience afin de surmonter ces épreuves.

Comme chaque année, des travaux ont été effectués sur la commune :

Les murs de la mairie ont été rénovés et des volets roulants y ont été installés.

Aux ateliers municipaux, la toiture a été refaite avec la mise en place de chénaux.

Le mur du cimetière neuf a été ravalé.

La fontaine du coq et le coq lui-même ont été rajeunis.

Des ailes ont été placées sur l'un de nos deux moulins.

Des travaux de consolidation et de protection ont été effectués sur les vitraux de l'église.

Du matériel informatique a été acheté pour les écoles, et la cantine s'est vu dotée d'une cellule de refroidissement et d'une éplucheuse.

La construction de 45 villas dans le lotissement « Le Pountet » et de 10 habitations « au Moulin bas » par la société « Terre d'Aude » est en bonne voie et devrait redynamiser la commune par l'arrivée de nouveaux habitants.

Du 20 janvier au 19 février 2022, aura lieu le recensement de la population. Il sera effectué par trois agents recenseurs auxquels je vous demanderai de réserver le meilleur accueil.

Serge CAZENAVE
Maire de PEXIORA



Règles de civisme

PROPRETÉ DU VILLAGE

Un effort permanent doit être fourni par chacun d'entre nous pour assurer la propreté de Pexiora. Le comportement incivique de quelques-uns ne rend pas facile la tâche du personnel municipal, secondé depuis quelques années par les employés de l'APAJH, équipe qui œuvre pour l'amélioration de ce cadre de vie auquel nous nous devons d'apporter tout notre soin. Sentons-nous tous concernés et responsables dans une démarche éco-citoyenne.

DÉBROUSSAILLAGE

Un geste vital, une mesure obligatoire. Le Code forestier rend obligatoire le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé. Si votre propriété est située en zone urbaine vous avez l'obligation de débroussailler l'intégralité de votre parcelle avec ou sans installation construite. Si votre propriété est en zone non urbaine vous avez l'obligation de débroussailler dans un rayon de 50m autour d'une construction.

CHIENS ERRANTS

La divagation de chiens sur la voie publique est interdite et un PV peut être établi à l'encontre des contrevenants pour infraction au Règlement Sanitaire Départemental, article 99-6 (Amende 450 € maxi)

STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Nous rappelons une fois de plus que tout véhicule gênant la circulation dans les rues étroites du village, garé sur les trottoirs ou devant un garage, est passible d'une contravention. Les services de la Gendarmerie verbaliseront systématiquement.

ANIMAUX DANGEREUX

Tout propriétaire de chien classé en première ou deuxième catégorie doit les déclarer à la Mairie. Ils ne doivent sortir que muselés et tenus en laisse. L'attestation d'assurance doit être renouvelée chaque année. Depuis le 1er janvier 2010, les propriétaires de chiens dangereux doivent être titulaires d'un permis de détention délivré par le maire sur présentation :

- de l'attestation d'aptitude du maître délivrée à l'issue d'une formation
 - des résultats de l'évaluation comportementale du chien réalisée auprès d'un vétérinaire agréé
- Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de mairie.

BRUITS ET TAPAGES

Ils doivent cesser après 22 heures. Pensez à ceux qui veulent se reposer avant de se lever tôt pour gagner leur lieu de travail.

Le Conseil Municipal

Maire

Serge CAZENAVE

Adjoint au Maire

Patrick ABAT

Françoise RODE

Lucien CASTEL

Conseillers Municipaux

Jamila DANOUN, Lionel GARRIGUES, Stéphanie GINÉ, Stéphane GOSSE,
Laura MOREIRA NOGUEIRA COSTA, Stéphanie MORENO, Thomas-Alexis PEREZ,
Sandrine ROUQUET, Hélène SICRE, Gilbert VARILLES, Jérôme VIDAL-CHAMPETIER

Les commissions communales

Commission	Président	Membres
Finances	Patrick ABAT	Lucien CASTEL, Stéphane GOSSE, Françoise RODE, Hélène SICRE
Travaux, Voirie, Urbanisme, Environnement	Lucien CASTEL	Patrick ABAT, Lionel GARRIGUES, Françoise RODE, Gilbert VARILLES
Éducation, Culture, Fêtes, Sports, Loisirs, Vie associative	Françoise RODE	Jamila DANOUN, Stéphanie GINÉ, Stéphane GOSSE, Stéphanie MORENO, Thomas-Alexis PEREZ, Sandrine ROUQUET, Hélène SICRE
Communication, Bulletin Municipal	Patrick ABAT	Françoise RODE, Gilbert VARILLES
Appels d'offres	Titulaires	Lucien CASTEL, Lionel GARRIGUES, Gilbert VARILLES
	Suppléants	Patrick ABAT, Stéphane GOSSE, Françoise RODE

Les délégations

Organisme	Délégué titulaire	Délégué suppléant
SYADEN	Lucien CASTEL	Lionel GARRIGUES
SEML PFIL	Gilbert VARILLES	Françoise RODE
Agence Technique Départementale	Serge CAZENAVE	Le Représentant de M. le Maire
CAUE	Françoise RODE	Stéphanie GINÉ
OPAH	Serge CAZENAVE	Françoise RODE
Foyer du Collège de Bram	Jamila DANOUN	Stéphanie MORENO
Correspondant Défense	Lucien CASTEL	Jérôme VIDAL CHAMPETIER
Canal des 2 mers	Patrick ABAT	Thomas-Alexis PEREZ

Le personnel communal

Directrice des services : Sabine DELBOURG
Secrétaire : Carine CÉRÉA
Agents Techniques : Thierry DELBOURG,
Pierre BARDELLI
Agents Spécialisés des Écoles Maternelles :
Valérie COZZI,
Corinne RASO,
Rachel CARIOT
Agent de Service : Coralie LAVISSE
Agence postale communale :
Aude CHASTENET

Accueil secrétariat

Téléphone : 04.68.94.91.51

e-mail : mairie.pexiora@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

lundi de 8h30 à 12h,
mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30,
vendredi de 8h30 à 12h

Pour toutes vos démarches administratives
vous pouvez consulter le site vosdroits.service-public.fr

La commune est adhérente à la **Communauté de Communes de la Piège - Lauragais - Malepère**
62 rue Bon repos – 11150 BRAM

Tél : 04 68 76 69 40 - e-mail : communication@piege-lauragais.fr – site : www.cc-piege-lauragais.fr

Les séances du Conseil Municipal

Séance du 14 janvier 2021

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2021.

Subvention versée à l'Association des Activités Parascolaires – exercice 2021.

Convention pour une mission de maîtrise d'ouvrage défense extérieure contre l'incendie avec l'Agence Technique Départementale de l'Aude.

Séance du 18 février 2021

Approbation du Compte de Gestion de l'année 2020.

Vote du Compte Administratif de l'année 2020.

Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2020.

Approbation d'extension du réseau public d'électricité parcelles AE42 et AE43.

Aménagement et création du cimetière n°3 – maîtrise d'œuvre.

Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique et la modernisation des équipements du foyer socioculturel et sportif.

Acquisition de la parcelle AC229 16 rue des Caves.

Séance du 8 avril 2021

Vote du budget primitif M14 année 2021.

Vote des taux d'imposition année 2021.

Réhabilitation éclairage public, rénovation secteur Graïssentou et Moulins plan de financement et demande de subvention au Syaden.

Membres du Comité de Pilotage (COFIL) de la maison de santé multi-professionnelle de Villepinte.

Mise en œuvre et révision des Plans Communaux de Sauvegarde à l'échelle du bassin versant de l'Aude, de la Berre et du Rieu.

Choix de la maîtrise d'œuvre pour le remplacement de la toiture, du faux plafond avec changement du principe de chauffage et d'éclairage du foyer socioculturel et sportif.

Approbation de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Autorisation de conventionner pour une mission d'assistance de la commune dans l'instruction du droit des sols.

Séance du 1 juillet 2021

Rythmes scolaires - Renouvellement de la dérogation de la semaine scolaire de quatre jours à l'école maternelle et élémentaire.

Plan de relance – continuité pédagogique appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires – convention avec l'académie de Montpellier.

Mise à jour du tableau des effectifs.

Séance du 7 octobre 2021

Rénovation énergétique et modernisation des équipements du foyer socio culturel et sportif - plan de financement et demande de subvention auprès de la D.E.T.R.

Rénovation énergétique et modernisation des équipements du foyer socio culturel et sportif - plan de financement et demande de subvention auprès de la Région.

Rénovation énergétique et modernisation des équipements du foyer socio culturel et sportif - plan de financement et demande de subvention auprès du Département.

Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition d'un Environnement Numérique de Travail (ENT – école)

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service eau potable et assainissement collectif et non collectif 2020.

Séance du 9 décembre 2021

Règlement intérieur du personnel communal.

Délibération relative à la mise en place d'un cycle annualisé.

Revalorisation de la participation communale sur la protection sociale santé et prévoyance des agents communaux.

Convention constitutive d'un groupement de commandes publiques entre la CCPLM et la commune pour la réalisation d'un recensement complet de la voirie communale.

Convention avec la fondation 30 millions d'amis.

Travaux en régie.

Recensement de la Population 2022 : Recrutement et rémunération

État civil 2021

NAISSANCES

16 janvier	VITRY Noëlla à CARCASSONNE
3 février	DOLTZ Victor, Christian à CARCASSONNE
11 avril	HETZENAUER Clément, Yannick à CARCASSONNE
15 avril	SOARES OLIVEIRA DE JESUS Daniel à QUINT-FONSEGRIVES
15 août	GANNE Tibo, Bernard, Fernand à CARCASSONNE
16 août	ORTIZ Aaron, Jean à CARCASSONNE
20 août	CAMURAC Catalina à CARCASSONNE
31 août	KAMBALE Melya à CARCASSONNE
11 septembre	MANZANARES Sora, Neït à CARCASSONNE
20 septembre	BERNABE Léo à CARCASSONNE
7 octobre	AJEMAË Salah-Eddine à CARCASSONNE
25 octobre	OURLIAC Romy à QUINT-FONSEGRIVES
25 octobre	OURLIAC Joy à QUINT-FONSEGRIVES
2 novembre	ARAGAO SOUZA Marion à CARCASSONNE
1 ^{er} décembre	ROUZAUD JUHEL Evan, Victorin à CARCASSONNE
2 décembre	ROCHE Roméo, Lorenzo, Mattéo à SAINT-JEAN
26 décembre	AVILES PAULLO Chloé, Rose, Estelle à CARCASSONNE

MARIAGES

12 juin	GUEFFIER Thomas, Michel, Emile et CAROL Adeline, Marie, Julie
3 juillet	TEFIANI Adam, Tefiani et YAGOUB Yamina
24 juillet	GASTON Sébastien, Serge et NOEL Jennifer, Simone, Paule
14 août	CONFERON Philippe, François, Charles et ROUQUET Sandrine, Anne

DÉCÈS

5 janvier	BOURREL Jacques à PEXIORA
27 février	GAU Simon, Francis, Pierre à PEXIORA
18 avril	HENACHE Roger, Georges à CARCASSONNE
13 juin	DROUET Béatrice, Armande, Berthe ép. CAPART à PEXIORA
29 juin	ESCARGUEIL Daniel, Patrice, Raymond à PEXIORA
8 juillet	PENALVA Michel à CASTELNAUDARY
8 septembre	BOURGUIGNON Bernard à CHALABRE
10 septembre	RONDEL Jean-Luc à CARCASSONNE
19 octobre	ROUSSEL Robert, Léon à PEXIORA
6 novembre	LAVIT Daniel à MAS SAINTES PUELLES
18 novembre	NOËL Hugues, Philbert, Roland, Henri à PEXIORA
15 décembre	BOITEL Jacqueline, Marthe, Elisabeth ép. DOUMENC à PEXIORA
4 mars	CHAVANETTE Monique, Pierrette, Françoise, Jeanne à RIGNAC
11 avril	ROUQUET Gérard, Paul, Pascal à CASTELNAUDARY
14 juillet	COLOMIES Reine, Joséphine veuve SERRES à CASTELNAUDARY
23 juillet	SCHAEFFER Roland à AURIOL
3 août	OBELLIANNE Pierre, Marie, Joseph à PARIS
20 septembre	AUSSENAC Jean à CARCASSONNE
28 septembre	COLOMIES Honoré, Eugène à CASTELNAUDARY

Pexiora village numérique

Pour avoir des informations sur Pexiora, les services suivants sont à votre disposition :

- ◆ **Le site officiel de la Mairie** : www.pexiora.fr
- ◆ **La lettre d'information municipale** : à laquelle vous pouvez vous abonner en renseignant votre adresse e-mail au bas des pages du site de la Mairie.
- ◆ **Les alertes SMS et mail** : site www.mesalertes.fr : où vous pouvez vous inscrire pour recevoir des informations par SMS ou mail. (Plus d'information sur le site www.pexiora.fr)
- ◆ **Pexinfos** : le blog alimenté par Daniel Dutrech : pexinfos.blogspot.com

Et bien sûr tous ces services sont gratuits.



Urbanisme : Ce qui change au 1er janvier 2022



L'année 2021 marque un tournant majeur dans l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme dans nos territoires avec le déploiement progressif de la dématérialisation.

A compter du 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir des demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) par voie électronique.

L'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration permet aux pétitionnaires de saisir l'administration de manière dématérialisée selon différentes modalités (courriel, formulaire de contact, usage d'un téléservice, etc...) et dans le respect du cadre juridique légal.

L'autorisation des droits de sol (ADS), répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne. Il s'inscrit pleinement dans la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

Quelles sont les autorisations de travaux à déposer ?

Projet	Document	Cerfa
Construction entre 5 m ² et 20 m ² avec une hauteur de moins de 12 m - Création d'ouvertures en façade ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur du bâtiment - Remplacement des fenêtres, différentes des existantes - Piscine enterrée ou hors sol entre 10 m ² et 100 m ² non couverte et dont la couverture est < 1,80 m de hauteur - Abri de jardin entre 5 m ² et 20 m ² - Garage de moins de 20 m ² - Clôture - Ravèlement de façade - Extension d'une maison de moins de 40 m ² - Surélévation pour l'aménagement d'une toiture terrasse au dernier étage d'un immeuble existant en cœur du village	DP	13703*07
Changement de destination ou de sous-destination avec ou sans travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade	DP	13404*07
Construction de plus de 20 m ² quelle que soit la hauteur - Piscine enterrée ou hors sol quelle que soit la superficie et dont la couverture est > 1,80 m de hauteur - Abri de jardin ou garage non attenant à la maison de plus de 20 m ²	PC	13406*07
Changement de destination ou de sous-destination avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade - Travaux sur une construction existante avec démolition - Construction entre 5 m ² et 20 m ² avec une hauteur de plus de 12 m	PC	13409*07

PC : PERMIS DE CONSTRUIRE

DP : DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Assistance aux usagers

L'État conçoit simultanément un ensemble d'autres solutions intégrées permettant cette dématérialisation :

- **AD'AU**, pour Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme, interface utilisateur facilitant la constitution et le dépôt du dossier en ligne par le pétitionnaire et disponible sur Service-Public.fr.

À partir du 1er janvier 2022, tous les dossiers d'urbanisme pourront être transmis en Mairie à l'adresse : dau11@be-urbadoc.fr

NB : La procédure de dépôt papier est maintenue pour les pétitionnaires qui le souhaitent

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Exemple : Passeport, mairie de Montreuil, acte de naissance...

Accueil particuliers > Services en ligne et formulaires > Assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme

Ministère chargé de l'urbanisme

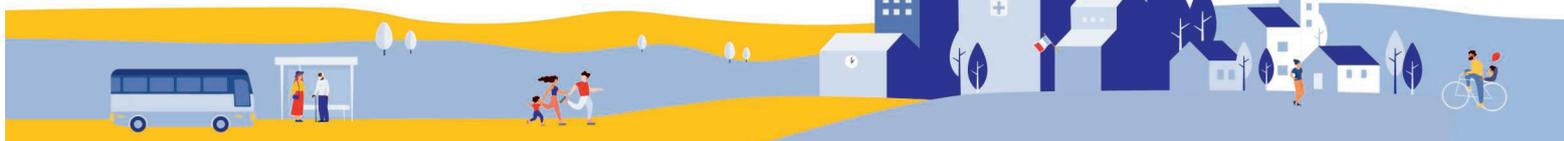
Ce service a pour objet de vous orienter dans la constitution de votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme en suivant 5 étapes :

1. Vous décrivez votre projet.
2. Le service sélectionne les informations que vous devez renseigner.
3. Le service vous indique la liste des pièces que vous devez joindre à votre dossier, avec les caractéristiques attendues pour chacune des pièces.
4. Vous pouvez visualiser et télécharger le formulaire en ligne finalisé.
5. Si votre commune est raccordée, vous pouvez télétransmettre le dossier.

Les informations seront enregistrées automatiquement au fur et à mesure de votre démarche sur votre compte Service-Public. Vous pourrez vous interrompre à tout moment et reprendre la démarche plus tard.

Accéder au service en ligne

Recensement de la population



L'Enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc du **20 janvier 2022 au 19 février 2022**. Des dispositions particulières pourront être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et plus précisément la population officielle de notre commune.

Ses résultats sont très importants, car ils sont utilisés pour la calculer la participation de l'État au budget de la commune : plus Pexiora est peuplé, plus l'aide financière est élevée.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : Répondez par internet comme 60 % des personnes recensées

Les agents recenseurs sont recrutés par la commune. Lors de la période d'enquête, un agent, muni d'une carte officielle, et tenu au secret professionnel, vous remettra vos codes de connexion pour vous recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre participation au recensement est essentielle, gratuite et rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Ne répondez pas surtout aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent !

Agents recenseurs

Sous l'autorité du coordonnateur communal, leurs missions principales sont les suivantes :

- Assurer la collecte des données concernant un échantillon de logements et de personnes habitant un secteur défini de la commune,
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée,
- Accompagner et inciter les habitants à répondre par Internet, suivre les réponses faites par Internet sur le site de l'INSEE spécifiquement mis à disposition,
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières rencontrées au coordonnateur communal.



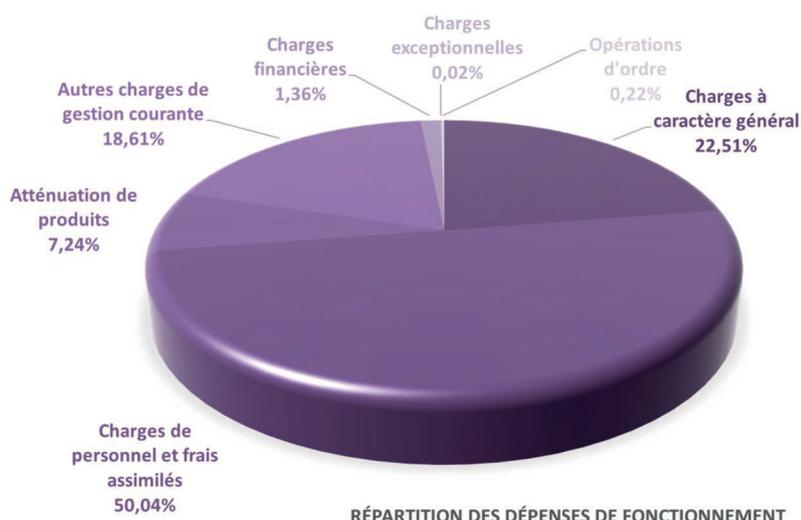
Mmes Marie CALS, Aude CHASTENET et Annelise BESSENS ont été désignées comme agents recenseurs. Elles se présenteront chez vous munies de leur carte officielle.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Compte administratif 2021

Fonctionnement

Dépenses	
Charges à caractère général	156 019,86
Fournitures scolaires	4 935,57
Décorations de Noël	4 852,32
Conseil Municipal des Enfants	130,26
Colis personnes + 75 ans	2 424,00
Autres	143 677,71
Charges de personnel et frais assimilés	346 768,38
Atténuation de produits	50 177,00
Autres charges de gestion courante	128 971,64
Subventions aux associations	53 114,00
Autres	75 857,64
Charges financières	9 393,54
Charges exceptionnelles	144,07
Opérations d'ordre	1 501,85
TOTAL	692 976,34



Achats et travaux

Opérations	Montant	Subv.
15 - Signalisation verticale et horizontale	2 277,69	
20 - Réseaux divers	6 156,19	
34 - Achat matériel	18 040,19	4 893,38
43 - Eglise	4 939,43	
44 - Ecole	2 197,33	
45 - Bâtiments communaux	52 691,38	
46 - Achat terrain	13 036,31	
57 - Extension/Renforcement /FACE	28 914,00	
62 - Ateliers municipaux	40 217,23	
65 - Voies et voirie communale	21 829,80	
69 - Stade municipal	4 374,60	
70 - Illuminations de Noël	2 443,08	
76 - Les Moulins	23 698,60	16 210,14 ¹
77 - Eclairage public	4 281,77	12 362,15 ²
79 - Foyer - Toiture	4 938,30	35 617,07 ²
791 - Foyer - Divers	355,80	
80 - Plan Local d'Urbanisme	4 090,94	
81 - Cimetière n°3	13 068,41	
86 - Patrimoine	6 516,00	
Total	254 067,05	69 082,74

¹ : Le solde de l'opération est versé par l'association des amis des moulins en produits exceptionnels de fonctionnement. Ce qui en fait une opération qui ne coûte rien à la Commune.

² : Avec reliquat de subventions de 2020.

Recettes	
Atténuation de charges	12 980,21
Produits des services	28 849,40
Impôts et taxes	595 149,22
Dotations, subventions et participations	264 617,26
Autres produits de gestion courante	8 892,97
Produits financier	3,40
Produits exceptionnels	10 297,46
Opérations d'ordre	3 621,59
TOTAL	924 411,51

Investissement

Dépenses	
Achats et Travaux	254 067,05
Remboursement de capital emprunt	50 456,40
Opérations d'ordre	3 621,59
TOTAL	308 145,04

Recettes	
Dotations, fonds divers et réserves	185 626,95
Subventions d'investissement	69 082,74
Opérations d'ordre	1 501,85
TOTAL	256 211,54

L'exercice 2021 poursuit la politique de désendettement du village par des investissements majoritairement autofinancés (c'est-à-dire sans recours à l'emprunt)

Ainsi, la municipalité s'est attachée à maintenir la stabilité de la fiscalité et la qualité des services à la population tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Conseil Municipal des Enfants

CME VII



Cette année 2021 a été une année particulièrement difficile pour le bon fonctionnement du conseil municipal des enfants.

Les enfants du conseil municipal VII ont participé aux cérémonies du 8 Mai avec la lecture de la lettre de madame la Ministre des armées.

Début Juillet nous avons pu effectuer une sortie pédagogique à la ferme de la Matarelle et découvrir de nouveaux animaux.



CME VIII

Le lundi 11 octobre, le nouveau conseil municipal a été élu pour une durée de 2 ans.

Élevés du CM2

Celian Moréno
Lilwen Pejouan-Rey
Tessa Gayraud
Noah Weidner
Camillia Tefiani

Élevés du CM1

Emy Campagnaro
Jules Moreira
Younes Essid Msaddak
Alan Passamar
Eliza Bedel
Andréa Di Fiore.

Les enfants seront entourés de 5 animateurs

Laura Moreira Nogueira Costa
Stéphanie Giné
Stéphanie Moréno
Thomas-Alexis Perez
Françoise Rode



Les jeunes conseillers travailleront pour mettre en place un projet qu'ils décideront ensemble aidés par les animateurs :

3 principaux axes de réflexions,

- Environnement, écologie, sécurité,
- Histoire, citoyenneté, solidarité,
- Sport, santé, culture.

Le projet retenu sera soumis et examiné par le conseil municipal des adultes.

Et en fin d'année scolaire, une sortie sera organisée.

Les membres du CME sont associés aux différents moments citoyens :

- Cérémonies du 11 Novembre et du 8 Mai,
- Téléthon,
- Distribution colis de Noël,
- Vœux de Monsieur le Maire à la population.

De Podium Superianum à Pexiora

La première mention de notre vicus – village – apparaît en 1101 dans la charte de donation des seigneurs de Laurac sous l'appellation latine de Podium Superianum, désignant sur « l'Iter Gallicus » ancienne Voie Romaine, aujourd'hui la R.D. 33 – le point culminant entre Eburomagnus – Bram – et Sostomagus – Castelnaudary.

Au fil des siècles, au gré des capacités intellectuelles et orthographiques des greffiers – secrétaires des conseils politiques de la commune ce nom va être maltraité, déformé jusqu'à la Révolution, sous les appellations Pechsieura et Puysubran, dérivées de l'occitan.

C'est alors que surgit un instituteur public, Jacques Falcou, parfait connaisseur de la langue française, à l'orthographe irréprochable. Républicain convaincu il va assurer ses fonctions de régent des écoles et de secrétaire de mairie pendant de longues années, l'âge de la retraite étant inconnu à cette époque. C'est certainement à lui que nous devons le nom actuel de notre commune francisé en Pexiora.

Un recensement de la population signale en 1789 la présence de 174 foyers à Pechsieura, A l'époque on estimait qu'un foyer comptait en moyenne 6 personnes ce qui donnerait une population d'environ 1000 âmes. Ce nombre va grossir pour atteindre son maximum en 1846, année pour laquelle un nouveau recensement attribue à Puysubran 1346 habitants.

Il n'existait alors aucun « lotissement ». Cette population occupait le bourg et les fermes environnantes uniquement. Chaque famille regroupait au moins deux, si ce n'est trois générations auxquelles venait s'ajouter la présence de plusieurs « ouvriers » agricoles, brassiers et journaliers dans la trentaine de fermes que comptait la commune.

Une chute démographique, lente mais inexorable va s'amorcer : 908 habitants en 1921, 709 en 1990, la désertification des campagnes, l'exode rural auxquels viendront s'ajouter quelques épidémies comme la grippe espagnole en 1918-1919 après la Grande Guerre de 1914-1918 contribueront à cette baisse importante.

C'est à partir des années 90 que va arriver le temps des lotissements, de l'extension urbaine : Porte d'Autan, Levant 1 et 2, Terre de vie, Cressonnière, les Moulins.

Aujourd'hui ces appellations ont été remplacées par des noms de rues ou résidences :

- Rue des Oliviers, Impasse des Platanes et des Cyprès pour la Porte d'Autan, Rue des Tilleuls pour le Levant 1,
- Rue des Amandiers pour le Levant 2,
- Résidence pour la Cressonnière et les Moulins.

Une seule rue nouvelle ne porte pas un nom d'arbre : la rue Raymond Bénazet, ancien maire de Pexiora, dont la famille a fait don à la commune de la surface foncière utilisée pour sa réalisation.

Quatre autres noms de rue du village rappellent le souvenir de donateurs et d'un historien local : Henri Ajac 1918-1965, Guillaume Gleyses 1891-1925, Bernard Faure 1828-1897, Élixa Terrier 1883-1960, dont on peut retrouver les tombes au cimetière vieux.

Puis quelques appellations actuelles ou disparues peuvent être expliquées :

- Rue de derrière la ville : Rue des Remparts,
- Rue des Caves : anciens fossés de la ville avec sa mare du Perrôt ,
- Rue de l'Asile : côte de Jacquou où un ancien local de la mairie servait de garage au corbillard et abritait à l'occasion les vagabonds avec l'autorisation du garde Plancade,
- Rue des Pénitents : ancienne « carriero de l'Espital » où se trouvaient l'hôpital, devenu la chapelle des Pénitents Noirs transformée aujourd'hui en habitations, la prison et la première école du bourg,
- Rue du Guet : ouverte en 1901, après la démolition de la maison de Guillaume Mercier, dit Trapasou, a permis de faire communiquer le quartier du Tenda avec la mare des fossés de



Rue des caves

PEXIORA (Aude) — Rue Magnôt et Mare du Perrôt

la ville où venaient s'abreuver le bétail qui n'avait plus besoin de passer par la Rue de la Mare, qui n'était à l'époque qu'un étroit goulot pour piéton et pour charrette à bras.

Pourquoi le guet ? Il faut se rappeler qu'à l'époque le bourg était entouré de fossés alimentés par de nombreuses mares dont celle du « Perrôt » rue des Caves. À l'angle de cette rue et de la rue de l'Abreuvoir un ancien militaire et consul de Pexiora avait fait bâtir une petite tour, qui existe encore aujourd'hui, en surélévation de sa demeure pour surveiller les abords de son lieu de vie.

Actuellement la population de Pexiora compte 1249 habitants alors qu'un nouveau lotissement comportant 45 habitations est en train de sortir de terre à la Fillole en bordure de la voie ferrée.

Serge VERDIER



Rue du Guet

Réalisations

Entretien du patrimoine communal

L'entretien des biens immobiliers est très coûteux, surtout s'il n'a pas été fait régulièrement. Leur mise aux normes réglementaires est aussi source de nombreuses dépenses.

Si elle n'entretient pas son patrimoine, une commune peut sembler en très bonne santé financière alors qu'en fait, elle aura de très grosses dépenses à effectuer, souvent dans l'urgence. Ne pas entretenir régulièrement son patrimoine constitue une véritable bombe à retardement.

« Négliger l'entretien du patrimoine peut conduire à l'alourdissement des charges de fonctionnement par l'accélération de la dégradation du bâti provoquant des interventions plus lourdes, voire une détérioration irréversible du bâtiment », soulignait la Cour des comptes dans son rapport 2013 consacré aux collectivités.

Le Conseil Municipal a donc décidé de programmer en 2021 la réfection du toit des ateliers municipaux, du mur du cimetière neuf et de la façade de l'hôtel de ville.



Restauration du Coq



« Le rôle du Conservateur-Restaurateur est de préserver les biens culturels au bénéfice des générations présentes et futures. Il contribue à la compréhension des biens culturels dans le respect de leur signification esthétique et historique et de leur intégrité physique. »

Extrait du code éthique de l' E.C.C.O. (Confédération Européenne des Organisations de Conservateurs-Restaurateurs).

C'est dans cet esprit que le Conseil Municipal de Pexiora a décidé de mettre en œuvre la restauration de la croix et de la bâtisse du Coq.



Rénovation énergétique et modernisation des équipements du foyer socio-culturel et sportif



De nombreux Français souhaitent que la transition écologique soit une priorité de leurs élus locaux.

Les bâtiments représentent 44 % de nos consommations d'énergie finale et un quart de nos émissions de dioxyde de carbone (CO₂), d'où l'importance de la rénovation énergétique dans la transition écologique.

La rénovation énergétique des bâtiments communaux est donc une action concrète pour envisager une commune plus sobre en carbone, avec des gains en matière de lien social, de qualité de vie.

6 raisons d'agir

Maîtrise des dépenses : Les bâtiments des collectivités sont des grands consommateurs d'énergie. Chauffage et eau chaude des bâtiments sont de loin les principaux postes de consommation de la commune. Et

l'éclairage, lui aussi, s'il est vétuste, est un poste très énergivore. Tout cela représente un coût important pour les communes. Et ceci contribue aussi au réchauffement climatique par les émissions de gaz à effet de serre. Avec l'augmentation tendancielle du coût de l'énergie, tout montre que le coût de l'adaptation sera largement inférieur au coût de l'inaction.

Exemplarité : Les collectivités ont un rôle exemplaire à jouer. Impulser des actions de rénovation énergétique sur son patrimoine, c'est réduire son empreinte environnementale, répondre aux aspirations citoyennes et s'engager dans une démarche exemplaire. En adoptant des pratiques plus vertueuses, la collectivité gagne en cohérence et en légitimité. C'est indispensable pour échanger avec les habitants sur ce qu'il est possible de faire à leur niveau en montrant que la collectivité fait elle-même des progrès.

Emploi : La mise en chantier de travaux de rénovation énergétique a un effet levier sur l'emploi et la reprise économique. Le secteur des bâtiments et travaux publics a été durement frappé par la crise sanitaire, économique et sociale liée à la Covid-19. Rénover son patrimoine, c'est donner une impulsion rapide à la filière du BTP, contribuer à la reprise de l'économie et soutenir les filières locales du bâtiment et de la construction.

Résilience : Se lancer dans la rénovation thermique des bâtiments, c'est moderniser ses infrastructures publiques, améliorer leur confort et mieux protéger le public, en particulier les plus fragiles (enfants, personnes âgées) face aux conséquences à venir du changement climatique. Agir contre le changement climatique est une priorité environnementale. Cela signifie notamment de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réduire les consommations d'énergie fossile. Face au changement climatique, il s'agit de rénover et adapter les bâtiments pour assurer une meilleure qualité de vie et préserver la santé des habitants, tant en termes de température que de qualité de l'air.

Santé : La qualité des bâtiments doit être une priorité car elle concerne de près ou de loin une très grande partie de la population. Cela exige d'assurer notamment un haut niveau de qualité environnementale et de confort. La rénovation énergétique des bâtiments se doit d'apporter une amélioration globale à un bâtiment : acoustique, qualité de l'air intérieur, mise à niveau fonctionnelle.

Attractivité : Un bâtiment communal fait partie de l'identité d'un village. Une rénovation énergétique permet de sauvegarder et valoriser le patrimoine architectural et culturel.

L'opération

Par délibération N°10 du 18 février 2021, le Conseil Municipal a approuvé le projet de rénovation énergétique et de modernisation des équipements du foyer socio-culturel et sportif.

Les travaux porteront sur les points suivants :

Toiture et faux plafond

- Remplacement en totalité de la toiture bac acier et faux plafond pour assurer une meilleure isolation,
- Renfort et reprise de certains éléments de charpente,
- Remplacement des parties translucides,
- Remplacement des désenfumages,
- Remplacement des éléments de réception des eaux pluviales.

Chauffage – traitement de l'air

- Mise en œuvre d'un système complet gérant le chauffage, la climatisation et le traitement de l'air.

Électricité

- Remplacement des luminaires par des systèmes plus économiques et performants,
- Remise aux normes centrale incendie et éclairage de sécurité,
- Remise aux normes TGBT.

Réalisations

Signalisation verticale et horizontale



Lors de la réalisation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) avait signalé la dangerosité de l'accès de la rue Trivalle à la Grand Rue. En effet le stationnement de certains types de véhicules sur la Grand Rue, masque la visibilité vers le haut du village pour ceux qui sortent de la rue Trivalle. De plus, un véhicule venant de Castelnaudary et désirant s'engager dans la rue Trivalle pouvait se trouver nez à nez avec un véhicule descendant cette rue, et se trouvait obligé de faire une marche arrière sur la Grand Rue, manœuvre plus que dangereuse aux heures de pointe.

Pour résoudre ces deux problèmes, la municipalité a décidé de mettre la rue Trivalle et le chemin de la Trivalle en sens unique comme décrit dans l'image ci-contre, tout en limitant l'accès au chemin de la Trivalle aux véhicules de moins de 3,5 tonnes pour protéger ce chemin.

En ce qui concerne la signalisation horizontale, les arrêt de bus porte de cers et porte d'autan ont été remis aux normes actuelles, les passages piétons de la Grand Rue ont été rénovés et des places de stationnement ont été matérialisées aux abords de l'église et de la Mairie.



Jardinières Salle polyvalente

L'aménagement de la salle polyvalente et de ses abords s'est poursuivi cette année. Après les tables de pique-nique, la remise aux normes des sanitaires, le WC extérieur et le parvis, deux grandes jardinières sont dressées à l'entrée de la salle. Ce sont nos employés municipaux, Pierre et Thierry qui en ont assuré la construction en pierre de Carlipa.



Église

Dans la continuité de l'entretien du patrimoine communal, la toiture de notre église a été nettoyée et réparée car les dégradations dues aux déjections des pigeons avaient créé des nombreuses gouttières qui inondaient le sol de cet édifice.



Les protections des vitraux ont aussi été restaurées en prenant en compte deux types de protection :

- contre les chocs (grêle, jet de pierres...),
- contre les agressions chimiques de l'environnement (en particulier les dégradations dues aux pigeons).

Régulation de la population de pigeons

La surpopulation du pigeon représente de véritables nuisances sonores mais ce sont surtout leurs fientes qui génèrent des dégâts et des dangers sanitaires.

Les fientes de pigeons, très acides et corrosives, occasionnent de nombreux problèmes de dégradations de bâtiments et augmentation de leur coût d'entretien ou de remise en état.

Leur destruction (à l'exception des pigeons voyageurs qui font l'objet d'une réglementation spécifique propre à la colombophilie) est autorisée dans les conditions formulées par l'article L.211-5 du code rural et de la pêche maritime qui dispose :

« Celui dont les volailles passent sur les propriétés voisines et y causent des dommages est tenu de réparer ces dommages. Celui qui les a soufferts peut même tuer les volailles, mais seulement sur ce lieu, au moment du dégât, et sans pouvoir se les approprier.

Si après un délai de vingt-quatre heures, celui auquel appartient les volailles tuées ne les a pas enlevées, le propriétaire, fermier ou métayer du champ envahi, est tenu de les enfouir sur place.

Les propriétaires ou fermiers peuvent exercer, lorsque des pigeons sont trouvés sur leurs fonds, les droits déterminés au premier alinéa. »

Le pigeon domestique peut donc être détruit toute l'année, uniquement sur le lieu et au moment des dégâts dans les conditions énoncées ci-dessus. L'appropriation de l'animal tué n'est pas possible.

Afin de réguler cette population, la municipalité en association avec les chasseurs, a décidé d'avoir recours au piégeage.

À l'aide de pièges avec trappe anti retour et soit un appât de nourriture, soit un oiseau appelant. Ce piégeage est une méthode à utiliser dans le temps, les pièges devant être relevés tous les jours sur de longues périodes, plusieurs fois dans l'année.

Cette technique a permis de neutraliser 220 pigeons sur une période de 3 mois.



Réalisations

Le Jardin des Lavandières



Notre village est doté d'une parcelle aux abords du Canal du Midi contenant trois éléments architecturaux remarquables : L'écluse du Tréboul, le lavoir et le pont canal sur le Tréboul.

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en valeur cet emplacement et a déposé auprès de l'association des Communes du Canal des Deux Mers un dossier présentant le projet intitulé : Le Jardin des Lavandières.

Ce projet a été retenu par l'association, et notre commune a été récompensée, lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le samedi 18 septembre à Montech (82), par l'attribution d'une bourse d'un montant de 2500€ qui va permettre de poursuivre la restauration et la mise en valeur de cette parcelle.



Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD,
Présidente de l'Association du Canal des Deux Mers
et Lucien CASTEL Maire-Adjoint de PEXIORA

Équipement informatique de l'école



Le plan de relance présenté par le Gouvernement vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19, il comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur deux volets essentiels :

- L'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- Les services et ressources numériques.

Le projet présenté par la commune de Pexiora, et retenu par l'État, se compose de trois ordinateurs portables et d'un vidéo projecteur pour la partie socle numérique de base, et d'un abonnement à l'Espace Numérique de Travail (ENT) pour la partie services et ressources numériques. (Un ENT est un espace proposant divers outils accessibles par Internet par les enseignants, élèves et parents : bulletins, cahier de texte, activités faites en classe, un cahier de liaison, etc.).

Ce projet subventionné à 70% permet à tous les professeurs de notre école d'être dotés d'un ordinateur portable.

Voirie

Travaux 2021 :

1. Résidence des moulins : suppression des souches de micocouliers qui dégradait la chaussée, paillage et plantation de lauriers,
2. Rue de la Gare : Goudronnage et changement des caniveaux et bordures à partir de l'impasse des jardins,
3. Impasse de Sicard : Busage du fossé et réfection des regards,
4. Chemin de la croix de pierre : Goudronnage et matérialisation de la limite de parcelle de BIOSOURCEO.



Vie associative

Association Sportive Pexioranaise



Le club compte 70 licenciés :

- 41 Licences en libre / Senior
- 1 Licence U19 - U18
- 5 Licences U17 - U 16
- 2 Licences Football animation
- 12 Licences de dirigeants
- 5 Licences de dirigeantes
- 2 Licences d'arbitres
- 1 Licence Éducateur fédéral
- 1 Licence d'animateur

En regroupement avec le GFPLM pour les jeunes joueurs.

Nous comptons sur vous pour venir soutenir nos couleurs.

Le Bureau :

Présidents :	Bernard BARTHE
Vice Président :	Aubin CANDILLIER
Secrétaire :	Sandrine ROUQUET
Secrétaire adjoint :	Frédéric MUYLLE
Trésorier :	Christian VARILLES
Trésorier adjoint :	Philippe CONFERON



Tennis de table



2020-2021 reste une année à oublier dans le domaine sportif. Le club a cependant maintenu les entrainements tant que cela a été possible.

L'assemblée générale s'est tenu mi- septembre avec la ferme intention de pouvoir faire une saison pleine et de renforcer son matériel notamment des séparateurs de terrain indispensable pour les journées de championnat.

Malgré une baisse de l'ensemble des effectifs des clubs de l'Aude le club maintient trois équipes au niveau départemental (19 licenciés) pour la nouvelle saison 2021-2022

La répartition reste la même : l'équipe 1 participe au championnat de 1ère division départementale l'équipe 2 à celui de la 2ème et l'équipe 3 à la 3ème.

Cette année le tennis de table a mis en place son école le mardi de 18h à 19h00 de nombreux jeunes sont intéressés.

Les créneaux horaires des entrainements loisir et sportif sont maintenus :

- Les mardis de 19h00 à 21h00
- Les jeudis de 20h00 à 22h00

Le Bureau :

Président :	Vincent CANDILLIER
Secrétaire :	Frédéric GENIS
Trésorier :	Patrick BITOUN

Association Communale de Chasse Agréée

Après une saison perturbée par la COVID, nous avons pu reprendre nos activités de régulation et de piégeage d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts, en collaboration avec nos agriculteurs et notre municipalité.

Suite à notre Assemblée Générale qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance, nous avons validé, entre autres, le droit de chasser le mercredi, sachant que dans nos discussions, nous n'oublions jamais les autres usagers de la nature.

Il faut savoir qu'une importante manifestation a eu lieu à Mont de Marsan pour défendre notre chasse populaire et nos traditions rurales ; deux membres de notre association ont fait le déplacement.

Trois lotos sont au programme pour lesquels, évidemment, les règles sanitaires seront respectées.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2022.

Le Bureau :

Président :	Jean-Marie LOPEZ
Vice Président :	Gérard BERGADA
Secrétaire :	Mohamed DANOUN
Trésorier :	Cyril ALVES
Membres :	Bernard BERET, Jacques PELOUSE, Lucien PANONT, Jack CLAUZEL



Les Joyeux Pexioranais

Après vingt ans de présence, le bureau des Joyeux Pexioranais autour de Jeannot, a décidé de passer la main. Lors de l'assemblée générale de janvier 2021 une autre équipe a pris la relève et a tout de suite préparé la rentrée. Depuis le mois d'octobre tous les jeudis après-midi à l'espace associatif se déroule un après-midi jeux et le dernier jeudi du mois est réservé au petit loto. Le repas de rentrée a connu un beau succès, ainsi que le loto. On attend aussi beaucoup de monde pour le repas de Noël animé par Virgil (Ancien choriste de Michel Sardou et chanteur de René Coll) le 18 décembre 2021.

Le bureau :

Président d'Honneur :	Monsieur le Maire
Président Fondateur :	Jean ORMIERES
Présidente :	Michèle DUTRECH
Vice-Président :	Jean Pierre MONNA
Secrétaire :	Jean Paul ALBOUY
Secrétaire Adjoint :	Jean Michel CAU
Trésorière :	Josiane NERRIEC
Trésorière Adjointe :	Aline MONNA
Membres :	Daniele BEZIAT, Lucien CASTEL, Marie Paule CAU, Esther CLAUZEL, Patrice DALTIN, Daniel DUTRECH, Nicole LINGUA, Jeanine RAYSSAC, Françoise RODE, Jean Louis RODE, Gilbert VARILLES.



Les Joyeux Cantaires

Notre chorale masculine comme toutes les associations a été obligé d'annuler de nombreux concerts durant l'année 2020. Chaque fois que cela a été possible nos choristes ont répété en plein air soit chez Gilbert soit chez Jeannot. La reprise normale s'est faite en septembre 2021 et aussitôt les animations se sont présentées comme l'accueil du tour de l'Aude handisports à Pexiora. Puis le 11 novembre, le concert de Ste Cécile, le concert de Noël à Mireval, la messe de Noël à Pexiora et déjà une date pour 2022, le concert pour Rétina en mai avec la participation de quatre chorales à Pexiora. Les Joyeux Cantaires recrutent toute l'année. Si vous estes à la retraite et avez envie de chanter on vous attend à la prochaine répétition le jeudi à 10h salle de la mairie à Pexiora.

Nous n'oublions pas les amis qui nous ont quitté dernièrement : Michel Lingua, Louis Jalade et Robert Roussel.



Vie associative

Les Amis du Moulin de Pexiora

L'association des amis des moulins a réussi son premier projet !

- Il est beau notre moulin avec ses ailes !

L'assemblée générale a eu lieu au mois de Juillet 2021, un nouveau bureau a été constitué et n'est pas resté inactif.

Nous avons organisé :

- Une après-midi pour les journées du patrimoine avec visites des moulins et de notre petit musée, commentées par nos deux maitres Serge et Jean-Pierre.
- Un repas Champêtre et un loto qui ont eu beaucoup de succès !

Le Bureau :

Président :	Guy PANONT
Vice Président :	Jean-Pierre VALETTE
Secrétaire :	Jean-Paul ABOUY
Trésorière :	Josette GARRIGUES
Trésorière adjointe :	Carole GUIRAUD



La Passion au Bout des Doigts

Cette année 2021 aura été une année blanche pour notre association mais pour beaucoup, hélas, une année noire. Nous n'avons pu malheureusement organiser notre SALON « TISSUS ET LIN EN PAYS D'AUDE » des 25, 26 et 27 février.

Toute l'équipe était pourtant sur le pont ainsi que les exposants et c'est avec une immense déception que nous avons dû renoncer à cette manifestation.

Nous n'avons donc enregistré aucun bénéfice et nos aides financières se sont limitées à un don de 500 € pour le TELETHON.

Malgré tout, nous avons l'espoir de pouvoir organiser la 12ème édition de ce salon « Tissus et lin en pays d'Aude » les 24, 25 et 26 février 2022, avec 30 exposants plus motivés que jamais à continuer leur activité et proposer leurs créations aux nombreux visiteurs se préparant à venir à Pexiora pour ce rendez-vous convivial.

Nous vous donnons rendez-vous les 24, 25 et 26 février 2022 pour la 12ème édition du salon, sous réserve de devoir annuler une nouvelle fois.

Le bureau :

Présidente :	Geneviève CAUHOPE
Trésorière :	Claudie BRIANE
Secrétaire :	Annie IZARD
Secrétaire adjointe :	Esther CLAUSEL
Aux manettes du blog :	Geneviève CAUHOPE - Blog : lapassionauboutdesdoigts.fr

Tchatte et Petits Points

Durant toute cette période de Covid, l'association est restée en sommeil ne pouvant se réunir pour la réalisation d'ouvrages de broderie, de couture, de cartonnage etc.

Suite à l'assemblée générale début Octobre et à la démission de tout le bureau, une nouvelle équipe a repris les rênes de l'association.

Nous nous réunissons tous les mardis de 14h à 17h

Le pass sanitaire est obligatoire

Le bureau :

Présidente :	Maryse MOYAT
Trésorière :	Aline FARRÉ
Secrétaire :	Jeanine PANONT
Secrétaire adjointe :	Suzanne VERDIER



Ateliers Détente et Loisirs

Pour ne pas dire secouée par vents et marées, mais par virus à divers variants et par pass imposé, l'association détente et loisirs est arrivée à tenir le coup et à ne pas sombrer...

Nous devons être motivés plus que jamais pour profiter du bien être que procurent ces diverses activités.

Les cours de Yoga n'ont pu reprendre les lundis à 17h30, Armelle RIGAUD n'ayant pu être remplacé tout aussitôt dans le créneau d'horaire proposé. À ce propos si un nombre suffisant de personnes se manifeste nous effectuerons d'autres démarches pour retrouver un autre professeur. N'hésitez pas à contacter le bureau à ce sujet.

Les cours de gymnastique et d'étirements avec Christine SICRE ont pu reprendre à l'extérieur au troisième trimestre les lundis de 18h30 à 19h30 et les jeudis de 10h à 11h pour retrouver la salle à la rentrée.

Quelques cours d'aquarelle et d'acrylique dirigés par Pierrette AMADE les vendredis de 14h à 18h ont pu avoir lieu selon les précautions d'usage au troisième trimestre et les manquants rattrapés gratuitement pour les cotisants en septembre avant de repartir pour une nouvelle année.

Merci à nos fidèles adhérents et à la mairie pour son soutien. Pour tous renseignements : detente-loisirs@netcourrier.com



Le bureau

Présidente :	Françoise LAVIT
Présidente adjointe :	Maguy GAY
Secrétaire :	Marie-Pierre IZARD
Trésorière :	Paule CANDILLIER
Trésorière adjointe :	Claudie BRIANE

Escapades Hongroises



Notre association Franco-Hongroise a été en sommeil pendant toute la période du Covid. Un groupe hongrois que nous devions recevoir à Pexiora n'a bien sûr pas pu venir. Une journée d'information sur le recyclage a été organisée à la demande de l'école de Roquetaillade. Avec notamment l'argent collecté par le recyclage, nous avons pu faire un don à l'association "Csodalalpa" de Budapest, pour acheter un ordinateur portable pour les enfants malades ainsi que des kits de magie confectionnés par David Copperfield.

Pour 2022 un nouveau projet avec l'école de Jaszja Kohalma est à l'étude où les élèves apprennent le Français avec Mariann Momnarmé.

Escapades Hongroises pourrait primer un concours de dessins sur notre pays.

L'Assemblée Générale de février décidera des animations pour l'année.

Voici la liste des objets que nous collectons pour les recycler: brosses à dents, tube de dentifrice vides, stylos, feutres, sachet de pain de mie et brioches, tubes et produits de maquillage. Vous pouvez les déposer dans l'urne qui se trouve à la poste ou au siège 5 rue des remparts. Merci de votre participation.

Le Bureau :

Présidente :	Cécile JOZSA
Vice président :	Jean ORMIÈRE
Secrétaire :	Mireille AMIEL
Secrétaire adjointe :	Michèle DUTRECH
Trésorier :	Daniel DUTRECH
Trésorier adjoint :	Jean Michel CAU

Vie associative

Maison des Jeunes et de la Culture



Dès septembre nous avons repris les cours de Modern Jazz, de Bollywood et de Hip Hop donnés par Jocya et Dominique.

Zuzanna, notre coach sportif a été remplacé par Chloé, coach et diététicienne, et une dizaine de personnes ont suivi les cours de fitness et de pilates.

Tout ceci jusqu'à octobre car suite au confinement, les cours de Modern Jazz ont continué pour les primaires et les ados en visio, mais les autres activités ont été mises en sommeil et n'ont repris en extérieur qu'à partir du mois de mai.

Malgré tout, 3 groupes d'élèves ont participé au concours chorégraphique de Castelnaudary : 1 groupe a reçu un 2ème prix et les deux autres groupes un 3ème prix. Cette initiative motivante sera reconduite cette année.



Tous les problèmes logistiques, liés à la COVID, rencontrés cette année ne nous ont pas empêchés de présenter un spectacle de danse de qualité le 12 juin dans la salle polyvalente à la grande joie des enfants et des parents. Ce même spectacle a également été exécuté devant les enfants de l'ALAE le 21 juin pour la fête de la musique.

En septembre tous les cours ont repris en salle avec la même équipe et nous croisons le doigts pour que tout continue à bien se passer.



Cette année nous avons procédé au renouvellement du bureau. Maryse PALACIOS qui a œuvré en tant que présidente pendant 30 ans au sein de la MJC a reçu la médaille de la ville de la part de la municipalité.

Le Bureau :

- | | |
|-----------------------------------|---|
| Présidente : | Dominique DELOUSTAL |
| Trésorière : | Maryse PALACIOS |
| Secrétaire : | Annie ABAT |
| Conseil d'administration : | Dominique DELOUSTAL, Maryse PALACIOS, Annie ABAT, Fabienne BOURREL, Audrey BRAULIO, Stéphane GOSSE, Guillaume DELOUSTAL |

Une fois de plus, nous renouvelons nos remerciements à la municipalité pour son soutien et son aide.



En espérant que la nouvelle année soit meilleure que la précédente, nous vous souhaitons une bonne année 2022

Comité des Fêtes



Malgré une deuxième année bien difficile, le comité des fêtes a réussi à organiser quelques manifestations.

Notre première manifestation : la 3^{ème} bourse d'échange et d'exposition de véhicules anciens. Un grand merci à l'équipe de **Castel Vintage** pour nous avoir fait découvrir des véhicules d'exception. Un grand merci à Raoul S. pour nous avoir aidé pour l'organisation.

Nos autres manifestations : Les Lotos, plus d'un an sans loto et quel bonheur de revoir tous notre public. Nous sommes en bonne voie pour continuer à animer notre village Pexiora.

Nous participons également au Téléthon, c'est le dernier événement pour l'année 2021 mais ne vous inquiétez pas, on se retrouve en 2022 pour encore plus de fêtes.

Merci à la municipalité de Pexiora pour son soutien.



Pour le bon respect des règles sanitaires, le Pass est obligatoire pour chaque manifestation.

Merci à vous tous de nous faire confiance, nous allons continuer à vous donner de la joie dans notre Village Pexiora.

Le Bureau :

Président :	Philippe TARTERA
Vice-Président :	Claude CHAUVET
Trésorière :	Rachel CARIOT
Trésorière adjointe :	Sylvie GUEFFIER
Secrétaire :	Paule CANTOS
Secrétaire adjoint :	Cédric BRAULIO

Vie associative

Anciens Combattants



Jean Jacques CAPARD,
porte drapeaux officiel
des Anciens Combattants

Photo D Dutrech

La cérémonie du 8 mai

Cette année 2021 la cérémonie du 8 mai pour cause du virus Covid 19 a été célébrée simplement par un dépôt de gerbe au monument aux morts. Étaient présents Monsieur le maire Serge Cazenave, le président des Anciens combattants Jean JOULIA, Françoise RODE et Patrick ABAT adjoints au maire, les porte-drapeaux Jean Jacques CAPARD et Gilbert VARILLES.

Notre ami Lucien Castel adjoint au maire et ancien combattant a interprété au clairon la sonnerie aux morts et notre ami Daniel DUTRECH a interprété la Marseillaise au saxophone.



Photo D Dutrech

La cérémonie du 11 novembre

À 10h30 le rassemblement de la population a eu lieu devant la mairie pour la présentation aux drapeaux. Le défilé rejoignit une affluente de personnes qui se trouvaient au monument aux morts avec le détachement de la Légion Étrangère venu rendre les honneurs. Les écoliers étaient toujours aussi nombreux. Après le dépôt de gerbes et la lecture du mot du président par les enfants du Conseil municipal des enfants, les joyeux Cantaires sous la direction de Daniel DUTRECH interprétèrent « Vivre en paix », ainsi que l'hymne national sans oublier l'interprétation au clairon de notre ami ancien combattant, adjoint au maire Lucien Castel.

L'Amicale des Anciens Combattants de Pexiora malgré encore la présence du Covid 19 vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année en espérant qu'elle soit meilleure pour vous tous

Le Bureau :

Président : Jean JOULIA
Secrétaire : Jean DAGONEAU
Trésorier : Jean-Jacques CAPART

Matai No Te Maou Fenua

Notre association a pour but de promouvoir et partager avec vous la culture polynésienne sur toutes ses formes (danse, musiques, artisanats, gastronomie...)

L'association propose également des prestations de danse ainsi que culinaires pour vos soirées (anniversaire, mariage...).

Le Bureau :

Présidente : Adélaïde TEIHOTU / 06.06.78.67.55
Secrétaire : Audrey HERBAUT / 07.36.89.68.31
Secrétaire adjointe : Christine HERBAUT / 06.23.57.32.03
Trésorière : Andréa WALTER / 06.69.55.38.00
Contact mail : matainolemsufenua@gmail.com



Association des Parents d'Élèves

Nous aidons à financer des sorties pédagogiques ou du matériel (sportif ou autres) pour les enfants de l'école. Pour cela différentes manifestations et actions sont mises en place tout au long de l'année :

- Bourses,
- Vente de chocolats,
- Vente de sapins,
- Tombola,
- Kermesse

Nous vous rappelons qu'un bureau est en place mais que nous sommes tous membres. Tout le monde peut s'exprimer soit en venant nous voir soit via la boîte mail : apedepexiora@outlook.fr

Nous avons aussi un site Facebook « l'association des parents d'élèves de Pexiora »

Comme chaque année, une vente de tickets de tombola est organisée et nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux enfants lors de leur passage.

Le bureau reste inchangé :

Présidente : Peggy ESSID MSADDAK

Trésorière : Estelle RANSON

Secrétaire : Aude CHASTENET

Association pour les Activités Parascolaires

L'AAP de l'école primaire de Pexiora est gérée par des parents volontaires et est subventionnée en partie par la Mairie.

L'AAP sert aujourd'hui entre 80 et 90 repas par jour soit 10 000 à 12 000 repas par an.

L'AAP emploie 2 agents pour la confection des repas et 1 agent de service pour l'entretien.

La pause méridienne est gérée par la CCPLM qui met à disposition des animateurs pour encadrer les enfants.

Confection des repas :

La quasi-totalité des repas servis sont **des plats « faits maison »** et réalisés la plupart avec des produits locaux (sauf exception, suivant les produits de saison et des disponibilités de nos fournisseurs).

Les légumes et les fruits sont lavés, épluchés et travaillés par nos agents.

Plus de 50% de nos plats sont des plats bio.

L'AAP continue dans ses convictions de « **Faire manger aux enfants des produits BIO et de chez Nous** ».

Pour info :

1 semaine type = 4 menus dont **1 menu végétarien, 1 menu avec poisson et les 2 autres menus avec viande**.

L'AAP travaille toujours pour chercher des producteurs, éleveurs et maraîchers locaux et Bio afin d'introduire ces produits à moindre coûts dans les assiettes de nos enfants.

Tri des déchets à la cantine

Nous avons mis en place une table de tri des déchets afin de sensibiliser nos enfants à ce tri. Ceci est une première étape, car nous allons améliorer et faire évoluer ce tri des déchets (ex : mise en place de composteurs).

L'éducation du respect de l'environnement est aussi une de nos priorités.

Le bureau :

Président : Stéphane GOSSE

Trésorière : Stéphanie MORÉNO

Secrétaire : Audrey BRAULIO



Les Agents de la cantine :

Cuisinière :

Aurélie GARRIGUES

Préparatrice des entrées et des desserts :

Elodie MONS

Agent d'entretien et Aide cuisinière :

Marilyn MONS



L'école



Elle compte 129 élèves, répartis entre la maternelle et l'élémentaire. Mme Estève assure les fonctions de directrice.

Les classes sont les suivantes :

classe 1 : 7 TPS avec Mme Rey Caroline et Mme Cariot Rachel (Atsem)

classe 2 : 4 PS et 21 MS avec Mr Dresen Philippe et Mme Cozzi Valérie (Atsem)

classe 3 : 5 PS et 13 GS avec Mme Roussel Laurence et Mme Raso Corinne (Atsem)

classe 4 : 18 CP avec Mr Gil Steven

classe 5 : 15 CE1 et 5 CE2 avec Mr Rouger Sylvain

classe 6 : 8 CE2 et 10 CM1 avec Mme Estève Sabine et Mme Mongeard Sophie (décharge de Mme Estève le mardi)

classe 7 : 4 CM1 et 19 CM2 avec Mme Guirao Pascale

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis 8h30-12h / 13h30-16h

A noter qu'après 16h, l'ALAE, une structure mise en place par la Communauté des Communes, propose de nombreuses activités...



IMPORTANT :

Pour les futures inscriptions, les parents dont les enfants sont nés en 2019 (inscription en PS) et 2020 (inscription en TPS) sont priés de se faire connaître auprès de la Mairie dès le mois de janvier.

Nous vous rappelons que l'école est obligatoire à partir de 3 ans.



UTILE : permanence direction

La directrice de l'école de Pexiora est déchargée de classe chaque mardi.

Cependant, toute demande de rendez-vous doit être prise au préalable, en téléphonant notamment au 04.68.94.81.55

La vie de l'école, au fil du temps...

En nous adaptant aux règles sanitaires et aux protocoles mis en place à l'école.

L'équipe pédagogique met tout en œuvre pour initier leurs élèves à différentes activités pédagogiques hors école, que ce soit sportives ou culturelles. Voici quelques projets en cours :

De la rentrée jusqu'au fêtes de fin d'année...

Jeudi 2 septembre, c'est la rentrée ! Tous les élèves étaient contents de se retrouver malgré encore quelques contraintes dues à la crise sanitaire.

En classe, tout est prêt pour que les élèves apprennent et jouent leur rôle d'élèves tout en respectant les exigences sanitaires en vigueur.

Après le premier confinement, le constat était clair : il était devenu indispensable de pouvoir communiquer avec les familles le plus rapidement et le plus simplement possible. L'ENT (environnement de travail numérique) a donc été mis en place dans toutes les classes. Après un début un petit peu difficile, ce système devient de plus en plus utilisé par tous. Nous nous en félicitons !

Depuis plusieurs années, l'école de Pexiora dispose d'un dispositif des moins de 3 ans. Une classe accueille tous les matins les élèves de TPS dans un cadre privilégié.

Ces enfants bénéficient d'un accueil spécifique dans un espace qui leur est dédié. Ils accèdent ainsi à l'école et à la vie en collectivité de manière privilégiée et adaptée à chacun. Ils découvrent une multitude d'activités encadrées par l'enseignante Mme Rey et l'Atsem Mme Cariot qui sont aux petits soins.

Les inscriptions en TPS (enfants nés en 2019) sont ouvertes toutes l'année. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou de l'école si vous êtes intéressés.

Différents projets sportifs :

Les classes de CP et CE1-CE2 de Mr Gil et Mr Rouger ont bénéficié de séances de natation à la piscine de Castelnaudary à raison de deux séances de 45 minutes par semaine.

Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 de Mme Estève et Mme Guirao ont été initié à l'escalade par des éducateurs du conseil départemental.

Culturels...

Chaque semaine, une séance chorale est proposée par un intervenant musical aux élèves du CP jusqu'au CM2.

Les élèves ont également accès une fois par mois à la Médiathèque où des lectures leur sont offertes et des livres prêtés pour la classe. Malheureusement, les classes maternelles ne sont pas encore autorisées à s'y rendre.

Les classes 4 et 7 bénéficient d'un projet artistique autour d'un ou plusieurs artistes. Les élections du conseil municipal des enfants se sont déroulées dans la salle du conseil de la mairie le lundi 11 octobre. Six candidats de CM1 ont été élus pour deux ans.

Les classes 4 et 5 (CP-CE1-CE2) participe tout au long de l'année au projet « école et cinéma ».

Les classes 2 à 5 (de la PS au CE2) se rendront à Cennes Monestiers le jeudi 25 novembre pour voir le spectacle TRAIT(S) de la compagnie SCOM basée à Toulouse.

Le 16 décembre, la mairie offre aux élèves divers spectacles pour les fêtes de fin d'année. Les classes maternelles ainsi que les CP et CE1-CE2 verront une troupe de théâtre au foyer communal alors que les plus grands, CE2-CM1 et CM1-CM2 iront au cinéma de Castelnaudary. Le traditionnel goûter de Noël clôturera cette journée. Nous espérons que le Père Noël pourra nous rendre visite !!!

La classe de Mme Guirao participe au projet « chœur Lauragais » autour des chansons de l'artiste Hervé Suhubiette avec une représentation publique à Caraman le vendredi 18 février 2022.

La classe de Mme Estève participe au projet « dans'école » avec une représentation publique le samedi 2 avril 2022 à Castelnaudary.

Mais aussi pour récolter de l'argent afin de financer tous ces beaux projets...

Le lundi 18 octobre, le photographe Mr Bouchard est venu faire le portrait de tous les élèves, ainsi que les photos de classe. Les élèves organiseront un petit marché de Noël le mardi 14 décembre dans la cour de l'école.

L'association des parents d'élèves présidées par Mme Essid est très présente et propose de nombreuses idées tout au long de l'année (vente de chocolats, de fleurs, d'albums photo, de sapins de Noël, etc...).

Et 2022...

L'école organise un loto le dimanche 30 janvier.

Plusieurs projets sont en cours d'organisation mais cette liste n'est pas définitive...

Les classes de maternelle de Mr Dresen et Mme Roussel souhaiteraient passer une journée à la montagne.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 partiront en séjour organisé par l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) pour une rencontre régionale à Port Leucate du 17 au 20 mai avec leurs enseignantes Mme Estève et Mme Guirao.



Photo D Dutrech

Évènements marquants

Opération brioches



Photo D Dutrech

L'AFDAIM-ADAPEI 11 est une association parentale située sur le département de l'Aude qui accueille plus de 1300 personnes en situation de handicap intellectuel.

Après une année d'interruption liée à la crise sanitaire de la COVID-19, l'Association a reconduit sa campagne de dons "Opération Brioches" du 11 au 17 octobre 2021 sur tout le département de l'Aude.

Le principe est le même que les autres années, des bénévoles se sont présentés à votre domicile avec des brioches.

En 2019, l'Opération Brioches de l'AFDAIM-ADAPEI 11 a permis de vendre 43 000 brioches.

A Pexiora, ce sont 15 bénévoles qui ont assuré la distribution de 150 brioches pour un bénéfice de 900 €.

La somme de cette vente est utilisée pour :

- Financer l'action sociale de l'association et participer au développement de ses établissements,
- Développer l'accès aux activités culturelles, artistiques et sportives des personnes accueillies et participer à l'organisation de leurs loisirs et vacances,
- Financer le poste de soutien aux familles et aux droits des usagers.

L'Opération Brioches est parrainée par Madame La Présidente du Conseil Département de l'Aude, Monsieur Le Préfet de l'Aude et Monsieur le Président de l'Association des maires de l'Aude.



Tour de l'Aude Handisport

19° Tour de l'Aude Handisport du 14/09/2021 au 17/09/2021

Long de 250 kilomètres, ce Tour est l'occasion pour tous les participants de partir à la découverte du département de l'Aude, mais aussi de découvrir les spécificités d'une pratique sportive pour les personnes handicapées. Tandem, Handbike, Vélo ou Tricycle, ce Tour est ouvert à tous. La dimension compétitive est mise au second plan pour laisser la place à la transmission et la sensibilisation. En effet, la caravane du Tour et ses coureurs font halte dans la plupart de villes et villages traversés pour aller à la rencontre des écoliers.



Photo D Dutrech



Photo D Dutrech

Ces arrêts permettent des temps d'échanges entre les sportifs, les élèves et leurs professeurs autour de la thématique du handicap et du handisport.

La dernière étape de cette édition a fait escale à Pexiora, où les participants ont été reçus par les enfants des écoles à la salle des fêtes et où les Joyeux Cantaires leur ont fait un accueil en chansons.

Le repas de midi a ensuite été offert par la municipalité et servi avec l'aide des Joyeux Pexioranais.

Évènements marquants

Journées du patrimoine



Photo D Dutrech



La 38ème édition des Journées européennes du patrimoine s'est déroulée du 18 au 19 septembre 2021 avec pour thème le « patrimoine pour tous »

Cet événement culturel incontournable de la rentrée est également l'occasion de faire connaître, protéger, conserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine.

Après la longue période de fermeture des lieux culturels que nous avons connue, les Journées européennes du patrimoine ont offert à tous l'occasion de se rassembler autour de la richesse de notre patrimoine.

Décorations et colis de Noël



Photo D Dutrech



Photo D Dutrech



Photo D Dutrech

Comme chaque année, notre village a pu se parer de décorations grâce au financement des commerçants, artisans et entrepreneurs de notre commune.

Une équipe de nombreux bénévoles n'a pas ménagé ses efforts en après-midi et soirées pour confectionner une multitude de nœuds et de paquets-cadeaux afin d'enjoliver les points stratégiques de notre village.

Cette année, une boîte aux lettres a été installée sur la place de la liberté afin de recueillir les courriers à destination du Père Noël. Courriers qui ont bien sûr reçu une réponse de ce dernier.

Les élus, accompagnés du Conseil Municipal des Enfants, se sont changés en Père et Mère Noël pour distribuer les colis aux personnes âgées du village.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué ainsi à égayer notre cité en cette période festive.



Photo D Dutrech



Photo D Dutrech



Photo D Dutrech

Évènements marquants

Téléthon

Le Téléthon, c'est un élan populaire unique au monde par son ampleur. Il donne à l'association AFM-Téléthon les moyens de mener son combat contre la maladie. Chaque premier week-end de décembre, il rassemble 5 millions de Français, 250 000 bénévoles en moyenne et 70 partenaires nationaux mobilisant plus de 300 000 salariés dans toute la France, y compris en outre-mer. En 2020, dans un contexte inédit de crise sanitaire, alors que la plupart des animations n'ont pu avoir lieu, ils sont 130 000 bénévoles à s'être mobilisés au profit du Téléthon.

Depuis sa création en 1987, le Téléthon est le plus bel exemple de combat citoyen. C'est la possibilité pour chacun d'aider, de faire bouger les choses, de devenir acteur de la recherche, de s'unir autour des malades et de leurs familles et de leur témoigner solidarité et soutien.

Après avoir, pendant quelques années, apporté le résultat de la collecte de fonds à Castelnaudary, c'est en 2003 que la municipalité de Pexiora a décidé d'organiser dans le village cette journée de solidarité, accompagnée par toutes les associations locales et de nombreux bénévoles. Une accréditation comme organisateur officiel a été demandée auprès de la coordination départementale de l'Aude, afin d'obtenir l'autorisation de collecter des fonds pour le Téléthon.

Cette manifestation a connu un succès grandissant au fil des années et ne se limite plus aujourd'hui au premier samedi de décembre, puisque d'autres animations sont organisées comme un loto depuis 2009 et un concours de pétanque cette année.



Les organisateurs se réunissent courant octobre pour préparer les activités de la journée :

- apéritif offert par la Commune
- midi repas,
- après midi jeux pour tous: Mölkky, pêche aux canards, ping pong, chamboule tout, basket, kapla,
- voitures anciennes,
- belote,
- spectacle de la MJC,
- buvette, crêpes ,
- boutique,
- tombola,
- pesée du jambon.

De quoi passer une agréable après midi au profit du TÉLÉTHON.

Sans oublier le concours de pétanque du samedi 30 octobre et le loto du dimanche 5 décembre

Concours de pétanque

Comme indiqué plus haut, c'est cette année qu'un concours de pétanque est venu étoffer la liste des animations proposées dans le cadre du Téléthon.

Un concours organisé en doublette formée avec 3 parties à disputer.

15 doublettes se sont affrontées et tous les participants ont été récompensés

Merci à tous.



Photo D Dutrech

Évènements marquants

L'après-midi animé



La boutique



La pesée du jambon



Les crêpes



Le chamboule tout



Le ping-pong



Le Mölkky



Le Kapla



Le Basket



Le spectacle de la MJC



Baptême de véhicules anciens

Castel Vintage a organisé pour le Téléthon 2021 sur la commune de Pexiora un rassemblement et baptêmes de véhicules anciens collections sportifs youngtimers et de prestiges.

Tout l'argent récolté lors des baptêmes et les dons ont été reversés au profit du Téléthon 2021.

Merci à vous de votre participation

Merci aux volontaires de Castel Vintage.

Le résultat de la collecte.

Toutes ces activités ont permis de réunir la somme de **4 869,10 €** au profit de l' AFM Téléthon.

Merci à tous.

À votre service

PRESSE - CORRESPONDANT

La Dépêche du Midi et l'indépendant
Daniel DUTRECH

PRODUITS PÉTROLIERS

SARL ANDRIEU / GALLIEN

(produits pétroliers)

Tél. 04 68 94 90 24

TRANSPORTEURS

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION TRANS-

PORTS SERRES : Tél. 04 68 94 29 96

SARL Olivier SERRES

Tél. 04 68 94 92 01

PLOMBIER

GUEFFIER Thierry (sanitaire – zinguerie
– chauffagiste-climatisation)

Tél. 04 68 94 84 06

CHAUFFAGISTE

GUEFFIER Thomas Tel. 07 67 91 22 62

ou 09 82 32 34 97

BOULANGERIE – PÂTISSERIE :

MALBERT David

Tél. 04 68 94 90 32

ÉPICERIE, RESTAURATION

A EMPORTER

L'OUSTAL

Tél. 04 68 23 81 70

COIFFEUR

LA DOUCE HEURE,

MOREIRA NOGUEIRA COSTA Laura

Tél. 04 68 94 99 58

CHRISTELLE – COIFFEUSE À DOMICILE

Tél. 04 68 23 90 89

ou 06 24 61 62 10

PROTHÉSISTE ONGULAIRE

BLN'AILS

Tél. 07 60 74 52 63

Mél : blnails759@gmail.com

CHRISTEL'M ONGLES

Uniquement sur rendez-vous

Tél. 06 28 45 62 01

ESTHÉTIENNE

HISTOIRES DE NANAS

COZZI claudia

Tél : 06 24 95 14 34

mél : claudia.cozzi11@gmail.com

MAGNÉTISEUR

MARQUIE Jean Tél. 04 68 94 90 57

ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES

IZARD Yves Tél. 04 68 94 92 26

TRAVAUX DE TERRASSEMENT- ASSAINISSEMENT

Jérôme LOUBIES TP

Tél. 04 68 60 09 06

ou 06 70 46 90 67

CRÉATION – ENTRETIEN – ESPACES VERTS

GAY Dominique (Cap Vert) « Cadenne »

Tél. 04 68 60 12 70

ou 06 20 14 60 30

MÉCANIQUE

PAPOUL RÉPARATION

OURLIAC Cédric

Tel. 06 49 89 43 52

LE PETIT CARROSSIER

ELIX Guillaume

Restauration – carrosserie – nettoyage
– entretien

Tel. 06 15 31 52 84

FORMATION

**Soutien scolaire du CP à la 5ème en
pédagogie Montessori**

Français & Maths

Nadia AUBIN-BOUZAT

Tel. 06 77 54 52 77

déclarée Service à la personne



INFIRMIERS À DOMICILE

SABATIE Marie-Pierre

Tél. 04 68 94 91 82

GIE INFIRMIER PEXIORA - FANJEAUX – VILLEPINTE

Tél. 04 68 94 85 70

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES ET EN ACTIVITÉ :

BETUKER Anita Tél. 06 20 66 43 40

ESSID MSADDAK Peggy

Tél. 06 51 18 44 56

IMART Laurie Tél. 04 68 60 16 80

ou 06 07 63 97 42

LIPRANDI Chantal Tél. 04 68 94 31 30

ou 06 50 88 18 06

ROMERA Véronique

Tél. 04 68 60 24 92

ou 06 82 69 77 06

SICSIC Sandra

Tel. 04 68 23 96 67

ou 06 95 07 33 35

CENTRE ÉQUESTRE ET ÉCURIE DE PRO- PRIÉTAIRE à La Rivière

SANS Jean-François,

Tél. 06 03 35 12 38

ou 06 18 48 67 95

INFORMATIQUE

GBO INFORMATIQUE

Assistance – Dépannage – Formation
BARBERO Geoffrey

Tél. 07 67 20 28 38

mél : gbo.informatique@gmail.com

ARTISANAT MARQUISIEN

KANAHAU TIKI Tél. 06 28 75 47 09

Contact : arthur.burns@sfr.fr

COMMERCE DE GROS

de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil

OCCARENT

LE QUELLEC Yan

Le Tréboul

Tél. 04 68 23 97 30

ALIMENTATION ANIMALE

BIOSOURCEO Tél. 06 80 07 39 54

Incivilités

www.pexiora.fr



Photo D Dutrech

Ça commence par un papier, un mégot de cigarette, un emballage plastique, une canette en alu que l'on laisse tomber dans la rue tout près des poubelles publiques, des cartons abandonnés aux pieds des conteneurs jaunes ainsi que tout autre objet volumineux. C'est le triste constat que font les enfants du conseil municipal. Ça pollue l'environnement et ça dégrade notre cadre de vie. Ce sont des incivilités qui ne passent pas inaperçues. On a un village agréable et on tient à ce qu'il le reste.

LES ENFANTS DU CME

Célian, Lilwen, Tessa, Noah, Camillia, Emy, Jules, Younes, Alan, Eliza, Andréa.



Guide du tri à Pexiora

DÉCHETS VERTS

Par arrêté Préfectoral du 7 octobre 2013 relatif au brûlage des déchets verts, il est interdit d'incinérer des végétaux coupés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'espaces naturels combustibles. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Pour l'incinération de végétaux sur pieds, une demande d'autorisation doit être déposée auprès de la Mairie et des services de la Préfecture.

Une benne destinée uniquement aux déchets verts sera déposée sur les sites suivants :

- Le lundi : Espace vert rue des oliviers
- Le mardi : Résidence des Moulins / Chemin des Truffels (abords Colonne à verre)
- Le mercredi : Rue Raymond Bénazet / Chemin du levant (abords Colonne à verre)
- Le jeudi : parking Rue de la Gare

Les consignes suivantes sont à respecter afin que les déchets verts (herbes, brindilles, feuilles) soient collectés.

Pour la taille des arbres et/ou vos haies, les branches d'arbres et branchages n'excéderont pas 5 cm de diamètre et seront présentés en fagots et coupés à moins 1 m de longueur de 5 kg maximum.

UN DOUTE, UNE QUESTION...

Un problème de collecte, une demande :

Informations au SMICTOM : 04.11.21.00.24

POUR TOUS LES AUTRES DÉCHETS ...

- Déchetterie de BRAM : 04.11.21.00.24
Ouverte lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 16h50
- Déchetterie de CASTELNAUDARY : 04.11.21.00.24
Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 16h50

RAPPEL

LE DEPOT SAUVAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC EST INTERDIT

La mairie de Pexiora propose un service de collecte des déchets verts en quantité limitée sur la commune. Contactez le secrétariat au 04 68 94 91 51 pour organiser l'enlèvement. (Plus d'informations sur pexiora.fr)



Renseignement utiles

Services à la population

ÉCOLE

Tél : 04.68.94.81.55

Horaires : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi

PÉRISCOLAIRE

ALAE (Accueil Loisirs Associé à l'École)

Tél : 04.68.23.53.61

Responsable : Clarisse LESUR

Horaires : de 7h30 à 8h30, de 12h00 à 13h30 et de 16h00 à 18h30

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi

Pour les inscriptions, veuillez-vous adresser à la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère – Service Enfance jeunesse au 04.68.76.69.40 ou par courriel : jeunesse@ccplm.fr

CANTINE :

Tél : 04 68 94 90 38

Horaires : de 8h30 à 10h30

Les lundi – mardi – jeudi – vendredi

ALAE de 12h00 à 13h20 (strictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine)

Personnel permanent : Corinne RASO, Élodie MONS, Syndie VAN DEN BUSSCHE et Adeline DE TORRES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 68 94 26 25

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 11h

Départ du courrier : du lundi au vendredi : 14h30 et samedi à 11h

Élections 2022

Pièce d'identité OBLIGATOIRE :

Vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Les Procurations : Pour les élections, les électeurs peuvent remplir leur demande de vote par procuration non plus seulement auprès de la gendarmerie mais également depuis leur ordinateur personnel, en utilisant le formulaire CERFA disponible en ligne :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do

Si l'électeur opte pour une demande en ligne, il pourra remplir directement, via son ordinateur, sa procuration puis devra imprimer son formulaire et se rendre lui-même à la gendarmerie afin de la faire valider.

Attention : pour voter aux prochaines élections, inscription possible jusqu'au 6ème vendredi avant le scrutin.

Services de dépannage

SAUR

Contact courrier : Saur – TSA 60001

34988 Saint Gély du Fesc Cedex

Pour toute question : 04.34.20.30.00

(du lundi au vendredi de 8 h à 18 h)

Pour tout dépannage : 04.34.20.30.07 (astreinte 24 h / 24 h)

Pour gérer votre compte : 24 h/24, 7 j/7 :

www.saurclient.fr (espace mon compte),

Votre point d'accueil : 7 Avenue de Catalogne 11 300 LIMOUX

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h (fermé l'après-midi)

ENEDIS

Pour joindre les services d'ENEDIS concernant les raccordements au réseau :

• Service clients : particuliers : 09 69 32 18 57

• Service clients : professionnels : 09 69 32 18 58

• Service clients : entreprises : 09 69 32 18 99

Pour joindre le service dépannage électricité : 09 72 67 50 11

Courriel : serviceclients-lr@enedis.fr

Courrier : Service clients ENEDIS – TSA 90001
11780 Narbonne Cedex

VOUS CONSTATEZ UNE ANOMALIE SUR UN ÉQUIPEMENT DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ?

Vous pouvez signaler un équipement téléphonique endommagé sur la voie publique aux équipes techniques d'Orange et accélérer sa remise en service en vous rendant sur cette adresse internet

<https://dommages-reseaux.orange.fr>

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Assistance Sociale sur rendez-vous au 04 68 23 55 82

Assistance sociale M.S.A. : sur rendez-vous au 04 68 23 17 46

MÉDIATHÈQUE

Tél : 04.68.23.57.19

Horaires d'ouverture : le mardi de 16h à 18h30, le mercredi de 16h à 18h30 et le vendredi de 15h30 à 19h

Bénévoles : Esther CLAUSEL, Laurence ROUSSEL, Chantal KAAS.

CIAS PIÈGE LAURAGAIS MALEPÈRE

42, Rue du Barry 11150 VILLASAVARY

Tél : 04.68.24.72.35

Mél : cias@ccplm.fr

MAINTIEN À DOMICILE / PORTAGE DE REPAS

Aux jours de votre choix, le ou les plats cuisinés à réchauffer vous seront apportés avant 12h tous les jours y compris les jours fériés.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, ou dépendantes, résidant sur le territoire de la Communauté de Communes.

PERMANENCES

Animées par Emilie GUILHEMAT

Le CIAS sera présent sur Pexiora les Vendredis des semaines paires, de 9h à 12h en salle du Conseil Municipal.

Avec ou sans RDV



Citoyenneté

LA GENDARMERIE COMMUNIQUE

En raison d'une forte augmentation du nombre de cambriolages sur l'Ouest audois, la Gendarmerie recommande à la population de se prémunir face à pareil phénomène et à être vigilante.

Les vols portant essentiellement sur le numéraire et les bijoux en or, il est recommandé de ne pas détenir plus que le nécessaire.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous vous invitons à signaler en composant le 17 tous comportements suspects nous permettant de faire reculer la délinquance.

Solidarité

PLAN HIVER

L'état poursuit la coordination de la campagne d'urgence hivernale destinée à aider les personnes en situation d'exclusion à faire face aux difficultés que pourraient engendrer des conditions climatiques difficiles. Toute personne isolée, ou famille, vivant dans des conditions d'habitat précaire, ou encore des personnes âgées ou handicapées, qui pourraient se trouver en situation de danger pendant l'hiver peuvent être signalées au dispositif mis en œuvre par l'état reposant sur un numéro d'appel gratuit le « 115 » et dont la mission est de diriger toute personne sans domicile vers un lieu d'hébergement.

Sécurité

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Pourquoi est-ce dangereux ?

Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable : c'est un gaz invisible, toxique et mortel. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence...

Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Quelles sont les causes du danger ?

- Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus

- Une mauvaise aération du logement

- Les fumées mal évacuées

Comment éviter les intoxications ?

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération).

Animaux errants

Communauté de Communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois.

Route de Pexiora - 11400 Saint Martin Lalande

Tél : 04 68 23 68 42 - Portable : 06 18 38 68 52

E-mail : sae@cccla.fr

Ouverture aux communes :

Du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 - Fermé tous les après-midis et le dimanche.

Permanence téléphonique, sur le portable, pour les urgences, du samedi 12h00 au lundi 08h00.

RECENSEMENT MILITAIRE

Créée en 1998 après la suspension du service militaire, la JAPD est la dernière étape du parcours de citoyenneté après le recensement en mairie à l'âge de 16 ans (réglementairement dans les trois mois qui suivent la date de l'anniversaire).

Chaque année, près de 800 000 jeunes Français participent à cette journée sur 256 sites en métropole et outre-mer.

Dans l'Aude, le quartier Laperrine du 3ème RPIMa à Carcassonne et le quartier Capitaine Danjou du 4ème RE à Castelnaudary accueillent régulièrement les jeunes du département.

Pour plus d'information rendez-vous sur majdc.fr

PLAN CANICULE

Le plan national canicule, publié en mai 2004, prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables isolées en cas de canicule l'été. Un registre est ouvert en Mairie, sur lequel peuvent se faire inscrire les personnes vulnérables et fragiles résidant dans la commune. En cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » ce registre doit permettre une intervention rapide des services sanitaires et sociaux.

- Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.

- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

N'utilisez pas pour vous chauffer :

- des chauffages d'appoint en continu

- des appareils non destinés à cet usage

N'utilisez pas en intérieur un groupe électrogène.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone :

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres

- Arrêtez vos appareils à combustion si possible

- Évacuez les locaux et bâtiments

- Appelez les secours

- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel

Z.R.R.

La commune de PEXIORA, dans le cadre de la loi relative au développement des territoires ruraux est classée dans les **zones de revitalisation rurale** (ZRR). Des mesures fiscales et sociales sont accordées afin de favoriser l'emploi, développer les activités agricoles et équestres, renforcer les services de santé et développer les services en milieu rural, rénover le patrimoine rural bâti et faciliter le logement, valoriser les espaces agricoles et naturels. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'adresse suivante : www.agriculture.gouv.fr



Flashez moi !

Tout Pexiora
sur votre mobile

